



APPEL À PROJETS

Ni un, ni deux

Résidence en art social 2024-2025

mixité · marges · joies

Date de tombée : 31 janvier 2024

À l'occasion de la deuxième édition de sa résidence en art social, le **Tremplin 16-30** en partenariat avec le **Laboratoire d'art communautaire (ArtLab)** de la Galerie d'art Foreman invite les artistes en voie de professionnalisation à soumettre une proposition de projet. Cette opportunité se veut un *tremplin* pour permettre à des artistes de toutes disciplines d'explorer le milieu du Tremplin 16-30 dans un esprit de laboratoire, tout en approfondissant leurs pratiques.

Les artistes sélectionné-e-s seront appelé-e-s à intégrer graduellement l'écosystème du Tremplin 16-30 et à collaborer avec les personnes qui y vivent, y travaillent ou le fréquentent, avec le soutien d'une équipe d'intervenant-e-s.

Nous recherchons des projets qui mettent au cœur l'humain, qui prennent soin de l'expérience des gens impliqués, qui donnent une voix à chaque personne au-delà des distinctions sociales et qui s'ouvrent à l'inconnu.

[+ voir les projets de la première édition](#)



Ni un, ni deux

mixité · marges · joies

Tendre la main, se laisser influencer mutuellement afin que des liens se tissent et des étiquettes tombent. Par cette résidence en art social, le **Tremplin 16-30** souhaite favoriser des rencontres et des échanges horizontaux qui suscitent un décloisonnement autant socioéconomique que culturel.

Au-delà des conventions, de nos vies codées par des rôles et des horaires, de nos chemins tracés (que l'on suit méticuleusement ou qui s'effacent, s'effritent), au-delà des obligations de rendement ou de nos besoins de survie, habitent en nous une myriade de forces et de couleurs opposées et complémentaires, sous-jacentes, mais bien vivantes.

Comment accueillir nos dualités sans les hiérarchiser, sans les juger moralement et sans les prioriser selon nos préférences? Comment rencontrer celles de l'autre, avec ce qu'il y a de magnanime, de vaste et de spacieux en nous et, en même temps, avec nos parts de marges et nos vulnérabilités? Voici quelques-unes des questions que cette résidence cherche à explorer.

Contexte

Le Tremplin 16-30 est un organisme d'action communautaire autonome situé au centre-ville de Sherbrooke, qui offre du soutien à des jeunes de 16 à 30 ans en situation ou à risque d'itinérance. Par ses pratiques en soutien communautaire et en soutien résidentiel avec accompagnement, le Tremplin cherche à favoriser la mise en action, l'inclusion sociale et le développement de l'autonomie des jeunes. L'organisme offre aussi, grâce à sa salle multifonctionnelle, un espace créatif ouvert à la communauté où se déroulent une programmation socioculturelle et des activités variées dont des ateliers créatifs, des ruches d'art, des expositions, un club cinéma et les résidences d'artistes.

Longtemps considéré comme milieu défavorisé, fréquenté par une communauté marginalisée et à très faible revenu, le quartier du Tremplin 16-30 se trouve actuellement en pleine mutation. Un important projet de revitalisation accompagné par des investissements en immobilier majeurs a perturbé le cadre physique et le tissu social qui s'était créé dans le secteur. Les incessants travaux de construction et de réaménagement ont bouleversé le quotidien des résident·e·s et des travailleur·euse·s sur une longue période. Reste à voir, d'une part les effets de l'embourgeoisement qui commencent déjà à se faire sentir et, d'autre part, les occasions de renouveau que la réouverture de l'espace public pourra susciter.

[+ plus d'infos sur le Tremplin 16-30](#)

Art social



L'art social tend à faciliter la transformation positive individuelle et collective à travers une participation active à une forme d'art. En favorisant la mixité sociale et en offrant un cadre propice à l'expression et au développement personnel à l'intérieur d'un groupe ou d'une communauté, l'art social détient le potentiel de servir d'outil d'intervention auprès des communautés qui fréquentent le Tremplin 16-30. L'art sort des institutions et des lieux réservés et participe à une démocratisation de formes d'expression et de production de connaissances.

Structure de la résidence 2024-25

Deux artistes en voie de professionnalisation travailleront sur leurs projets en cocréation avec la communauté immédiate, tout en participant activement aux ruches d'art du Tremplin 16-30. La résidence, qui se déroule sur un an, inclut trois périodes de présence et d'engagement dans le milieu, au **printemps 2024**, à **l'automne 2024** et à **l'hiver 2025**. Elles seront ponctuées par des pauses à l'été et durant le temps des fêtes de 2024. Au terme de leurs résidences, les projets artistiques seront partagés avec le public grâce à un événement de diffusion d'une œuvre ou d'un corpus sous la forme d'une exposition, d'un spectacle, d'une performance, d'un lancement, etc. qui aura lieu au **printemps 2025**. Après l'événement, les artistes participeront au bilan et resteront en contact avec la communauté afin de récolter les fruits de la résidence et vivre la fin ensemble.

Pour l'artiste, la résidence comprend :

- Présence et participation à trois ruches d'art par mois, les mercredis soir;
- Participation à certains événements ou activités du Tremplin (AGA, soupers, sorties, etc.);
- Présence à la rencontre d'accueil dans le milieu ainsi qu'aux rencontres de début et de fin de saison;
 - Facilitation d'un atelier de médiation culturelle par saison (printemps, automne et hiver);
- Réalisation d'un projet de cocréation en art social qui sera axé sur le processus, avec une portée sociale;
 - Création d'un événement de diffusion;
- Participation à la période de clôture de la résidence (3 semaines).

[+ plus d'infos sur les ruches d'art](#)

Nous offrons:



- 7 000 \$ (taxes en sus) en cachet d'artiste pour tous les engagements énumérés ci-haut, incluant les droits d'exposition et droits d'auteur
 - 500 \$ de matériel
 - 250 \$ de matériel pour les 3 ateliers de médiation
- Documentation photo et promotion de la résidence
 - Création d'un opuscule
- Soutien de l'équipe d'intervention et de médiation culturelle
 - Accompagnement d'une commissaire professionnelle
- Blogue des traces de la recherche sur le site de la Galerie d'art Foreman
 - Assistance pour l'obtention des permis et autorisations nécessaires

Partenariat avec l'ArtLab

Pour cette deuxième édition de la résidence en art social, l'ArtLab participe en tant que partenaire dans la vision artistique, la diffusion, l'accompagnement des artistes et en s'impliquant dans le milieu. De plus, la coordonnatrice de l'ArtLab, Camila Vásquez, s'intègre à l'équipe en tant que commissaire.



[+ plus d'infos sur l'ArtLab](#)

[+ plus d'infos sur la commissaire](#)

Soumettre un dossier

À qui s'adresse cet appel

Dans une volonté d'inclusivité et dans un souci d'autocohérence, nous convions les artistes appartenant à des groupes sous-représentés à déposer un dossier.

Par artiste en voix de professionnalisation, nous comprenons des artistes qui ont une pratique active et qui aspirent à en faire une activité prépondérante dans leur vie. Nous visons des artistes ayant été engagé-e-s dans des projets artistiques au cours des trois dernières années, quelles que soient les occasions de diffusion dont ils ou elles ont bénéficié.

Les artistes qui résident à l'extérieur de la région de l'Estrie sont les bienvenu-e-s à présenter un projet, mais les frais de déplacement et l'hébergement ne sont pas assumés par le Tremplin 16-30.



Pour répondre à l'appel

Envoyer une proposition de projet en détaillant ces différents aspects :

- Votre cheminement artistique et vos intérêts de recherche;
- Votre intention de projet de résidence;
- Votre compréhension de l'art social et vos motivations de participer à cette résidence;
- Une ou des idées d'ateliers de médiation culturelle;
- Des images, vidéos, enregistrements ou textes de vos créations.

Seuls les dossiers envoyés sous forme numérique seront considérés. Les formats acceptés sont les documents PDF, pour le son mp3, pour la vidéo mp4 (max 3 minutes; signaler les extraits au besoin), pour les images JPG, des liens vers des sites web ainsi que des liens vers une plateforme de vidéo (Vimeo, YouTube, etc.) Le poids maximum est de 15 Mb.

Les projets peuvent être présentés en français ou en anglais. Cependant, le français parlé est nécessaire pour le fonctionnement de la résidence.

Envoyer le tout avant le 31 janvier 2024 (23h59) à l'adresse suivante par WeTransfer : mricher@tremplin16-30.com

Soutien

Si vous avez besoin d'aide dans l'élaboration de votre dossier, communiquez avec nous par courriel à l'adresse mricher@tremplin16-30.com. Il nous fera plaisir de vous accompagner et de répondre à vos questions.



Tremplin 16-30